



Évangile

Ils voulaient faire de Jésus leur roi (Jn 6,15)

Jésus a du succès. La multiplication des pains qu'il vient d'accomplir a frappé les esprits. Le peuple est enthousiaste et veut faire de lui leur roi. Ce pouvoir politique et religieux donnerait à Jésus un statut qui lui permettrait d'être mieux connu et de faire passer plus efficacement son message. Pourtant Jésus refuse et se retire dans la montagne. Notre Dieu n'a-t-il rien compris des b.a.-ba du marketing et du leadership ? Ne sait-il pas que le pouvoir donne les moyens de mieux réaliser les objectifs recherchés ? Jésus a toujours refusé le pouvoir humain car ce dernier suppose la force et la possibilité de contraindre. Il agit de l'extérieur. Jésus veut régner, mais il veut régner dans les cœurs. Il veut régner de l'intérieur. Sa royauté est liée fondamentalement au « oui » libre de celui qui met sa foi en lui. C'est seulement sur la croix qu'il acceptera d'être appelé « roi ». Au Golgotha, il est un roi « nu » sans pouvoir humain, sans puissance miraculeuse, mais avec la « toute-puissance » de l'amour.

Nicolas Carron

ANNONCES

MESSES PARTICULIÈRES DE L'ÉTÉ

- Oratoire Saint-Christophe,
dimanche 25 juillet à 11h
 - Versegères, patronale de Saint-Pierre-aux-Liens,
dimanche 1^{er} août à 10h
 - Chemin, patronale ND des Neiges,
dimanche 8 août à 10h
 - Oratoire du Derbellay au Levron,
dimanche 15 août à 10h
 - Oratoire du Goli de la Pasay,
dimanche 22 août à 11h
 - Verbier Village, patronale de Saint-Barthélemy,
samedi 28 août à 16h
-
- **le samedi à 18h** à Verbier Station
 - **le dimanche à 11h** à Fionnay jusqu'au 15 août
 - **le dimanche à 17h** à Chemin jusqu'au 8 août
 - **le dimanche** au Châble : pas de messe l'été

MARCHES SPIRITUELLES DANS L'AUDACE ET LA CONFIANCE

Super St-Bernard – Hospice du Gd-St-Bernard

- **31 juillet / 7 et 14 août**

En lieu et place des pèlerinages, des marches spirituelles sur une journée sont organisées.

Inscriptions : hospice@gsbernard.com

CÉLÉBRATION DES MESSES - MESURES COVID

La capacité des églises est limitée au 2/3 de leur possibilité. Les mesures concernant l'**hygiène des mains et le port du masque restent obligatoires** au-dessus de 12 ans.

Si tu veux entendre Dieu, fais bien attention car Dieu aime à parler très bas. — V. Ghika

CONTACT

Paroisses de Bagnes-Vollèges-Verbière

Tél. 027 776 13 53

Chemin de l'Eglise 11, 1934 Le Châble

info@lesparoisses.ch — www.lesparoisses.ch

INTENTIONS DE MESSES

SEMAINE DU 24 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT 2021

SA 24

Châble Denise Bender-Baillifard anniv. 1 an ; Cécile May ; MF pour Joseph Luisier

DI 25 17^e dimanche du Temps Ordinaire

Vollèges Famille Léonce, Pierre et Christiane Frossard et Raymond Lattion ;
Pierre-Alain Moulin

Fionnay Famille Joseph et Amélie Fellay de Pauline ; Philippe Maret-Bruchez, Fernand,
Marie-Louise et Edmond Bruchez et Christiane Frossard

St-Christophe Anne-Marie Michellod

ME 28

Le Levron Gertrude Farquet-Carron (5 ans)

JE 29

Lourtier 7^e pour Cécile et Arthur Fellay

DI 1^{er} 18^e dimanche du Temps Ordinaire

Le Levron 7^e pour Marcel Terrettaz ; 7^e pour Willy Farquet ; Pierrette Farquet
Roland Gex ; Fabienne, Valérie et Germain Hiroz , Patricia Farquet

Versegères Messe fondée en l'honneur de Saint-Pierre aux Liens
Lina et Francis Deslarzes et les défunts de la famille

BAPTÊMES

Luka Besse, fils de Michaël et Aurélie Fleutry

Loïc Gaillard, fils de Julien et Alexiane Maret

Nova et Mia Paternot, enfants de Stephan et Anna Barysheva

Merci de votre générosité pour l'association internationale des Ailes de la Grâce et pour la RDC sur l'île d'Idjwi, fr. 2325,-, dont 21 x 1000l citernes ont été récoltés.



LESPAROISSES
BAGNES • VOLLÈGES • VERBIER

HORAIRE DES MESSES

LUNDI 26	MARDI 27	MERCREDI 28	JEUDI 29	VENDREDI 30	SAMEDI 31	DIMANCHE 01
	8h30 Le Châble	8h30 Le Châble 8h30 Le Levron	8h30 Vollèges 19h Lourtier <i>Sauf 1^{er} du mois</i>	8h30 Le Châble 8h30 Verbier Village	18h Le Châble 18h Verbier Station <i>jusqu'au 21 août</i>	9h30 Le Levron <i>1^{er} du mois</i> 10h Versegères <i>St Pierre-aux-liens</i> 11h Verbier Village <i>Sauf 25 juillet</i> 11h Fionnay <i>jusqu'au 15 août</i> 17h Chemin <i>jusqu'au 8 août</i>